

Modules de formation spécialisée pour la police des Nations Unies
2021

Cahier d'activités Carana



Version pour formateur

Scénario, activités et résultats attendus

Le contenu de ce cahier d'exercices est essentiel à la réussite des activités et au transfert global de l'apprentissage tout au long de la formation. La mission des NU au Carana servira de base à de nombreuses activités d'apprentissage durant la formation.

Les instructions pour les activités se trouvent dans ce livret. Elles comprennent également des informations sur les résultats attendus pour chaque activité, c'est-à-dire les résultats que les participants sont censés produire. Les résultats escomptés ne représentent pas « l'étalon-or » ou la solution unique pour chaque exercice. Il est très probable que le travail et les propositions des participants ne comprennent pas tous les aspects décrits dans les résultats escomptés.

Les formateurs ne doivent pas être trop indulgents lorsqu'ils évaluent les résultats réels de chaque exercice par rapport aux résultats attendus. Si les résultats des participants atteignent environ 60 % ou plus des résultats attendus décrits dans le présent document, ils pourront être considérés comme de bons résultats. Toutefois, les résultats qui n'atteignent qu'un faible pourcentage des résultats décrits doivent être observés et évalués plus attentivement, car ils peuvent indiquer un manque de compréhension clair des différents sujets abordés dans l'activité en question.

Contenu

Scénario, activités et résultats attendus	1
CARANA - Extrait de l'étude de pays.....	3
Fiche d'information sur Carana	4
Personnes et culture	6
Administration	6
Système économique	7
Les médias.....	7
Organisation judiciaire et police	7
Système juridique.....	7
Police et sécurité civile.....	8
Situation humanitaire	10
Activité 1 de Carana : Introduction à Carana	11
Activité 2 de Carana : la perspective de la CdP	12
Activité 3 de la Carana : Police et rapports fondés sur le renseignement	17
Activité 4 de Carana : Renforcement des capacités et développement et PDRH.....	19
Activité 5 de Carana : Police fondée sur le renseignement et protection des civils.....	27
Exercice Capstone	30
Instructions pour l'animateur Capstone	31
Capstone 1 (50 minutes) : Police axée sur la communauté - sécurité électorale	32
Capstone 2 (50 minutes) : Police fondée sur le renseignement - Criminalité environnementale	34
Capstone 3 (50 minutes) : Protection des civils	37
Capstone 4 (50 minutes) : Renforcement des capacités et développement - violations des droits de l'homme	39
Annexe A : Évaluation de l'apprentissage	41
Évaluation des connaissances	41
Participation aux cours	41
Évaluation du projet Capstone	43
Enquête sur le niveau de confiance en soi.....	44

La Mission multidimensionnelle d'Assistance des Nations Unies au Carana (MANUC)

Après une longue guerre civile ayant fait des milliers de victimes et entraîné le déplacement de plus de 700 000 citoyens caranais, les factions belligérantes de la guerre civile au Carana, le gouvernement du Carana et deux groupes rebelles, ont finalement accepté d'entamer des négociations de paix. L'accord de paix de Kalari a été signé le 1^{er} août 20XX par les parties au conflit.

Compte tenu du consentement du pays hôte pour une mission de maintien de la paix des Nations Unies sur le territoire du Carana, du plan détaillé sur la manière de s'engager dans une transition pacifique et du consentement des parties au conflit à déposer les armes, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 1544 (20XX) et autorisé une mission de maintien de la paix des Nations Unies au Carana.

Le CS des Nations Unies a décidé d'établir la Mission multidimensionnelle d'Assistance des Nations Unies au Carana (MANUC) pour une période initiale de 12 mois. Le mandat fixe l'effectif des unités militaires de la MANUC à 13 135 membres, 182 observateurs militaires, 40 officiers de liaison et 300 officiers d'état-major, et jusqu'à 1 882 membres celui de la police des NU, y compris les unités de police constituées.

La MANUC s'est vue confier le mandat suivant (voir le polycopié de la résolution 1544 du Conseil de sécurité) :

- a) Soutien à la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu
- b) Soutien au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion
- c) Protection des civils et du personnel, des installations et des civils des Nations unies
- d) Promotion et protection des droits de l'homme
- e) Soutien à l'aide humanitaire
- f) Soutien à la réforme du secteur de la sécurité
- g) Soutien à la mise en œuvre du processus de paix

Sous f), la composante Police de la MANUC est chargée d'aider le nouveau gouvernement de transition du Carana à surveiller et à restructurer les forces de police du Carana, conformément aux standards internationaux et aux pratiques policières démocratiques, de développer un programme de formation de la police et d'aider à la formation de la police en coopération avec les organisations et les États intéressés.

CARANA - Extrait de l'étude de pays

Fiche d'information sur Carana

République du Carana	
Nom du pays :	République du Carana (appellation conventionnelle) ; Carana (appellation courte)
Capital :	Galasi (1,28 million d'habitants enregistrés)
Système juridique :	Basé sur la constitution nationale et un code pénal de 2013. Le droit coutumier est également observé sur la base de pratiques traditionnelles non écrites pour le secteur indigène.
Climat	La plupart du temps, le climat est doux, sauf dans les régions montagneuses du nord-ouest. Le nord a un climat plus doux.
Population	
Population :	~17 millions (recensement de 2015) ; croissance annuelle de 3,6
Handicaps	On estime à 300 000 le nombre de personnes souffrant de handicaps physiques et mentaux, notamment de blessures liées aux conflits et aux mines/UXO (munitions explosives non explosées)
Langues :	Plus de 20 langues originales ou dialectes tribaux sont parlés. La langue officielle et administrative est le français.
Principaux groupes ethniques :	Falin 60 %, Kori 20 %, Tatsi 15 %.
Principales religions :	Catholiques romains (40 %), protestants luthériens ou baptistes (35 %), musulmans (20 %), beaucoup d'entre eux ayant des influences indigènes (45%)
Alphabétisation :	40 % de la population adulte sait lire et écrire (77,5 % chez les hommes, 62 % pour les femmes) ; 20 % des jeunes savent lire et écrire (moins de 18 ans).
Économie et infrastructures	
PIB (en 2015) :	14,05 milliards d'euros ; 174 ^{ème} rang au classement mondial
Communication :	S'appuie sur la télégraphie, le téléphone et de faibles connexions radio (peu fiables).
Chemins de fer :	Deux voies ferrées exploitées par Carana Rail (CR), l'une de Galasi à Akkabar et l'autre de Maldosa à Mia.
Autoroutes :	Plusieurs routes et autoroutes bitumées sont restées intactes. Il existe un certain nombre de routes et de chemins non bitumés

	assez robustes. La voiture et l'autocar sont les moyens de transport prédominants.
Télécommunications	Le système de téléphonie fixe couvre moins de 20 % du pays et n'est pas fiable. La couverture de la téléphonie cellulaire se développe et couvre généralement les principales villes et routes du pays.

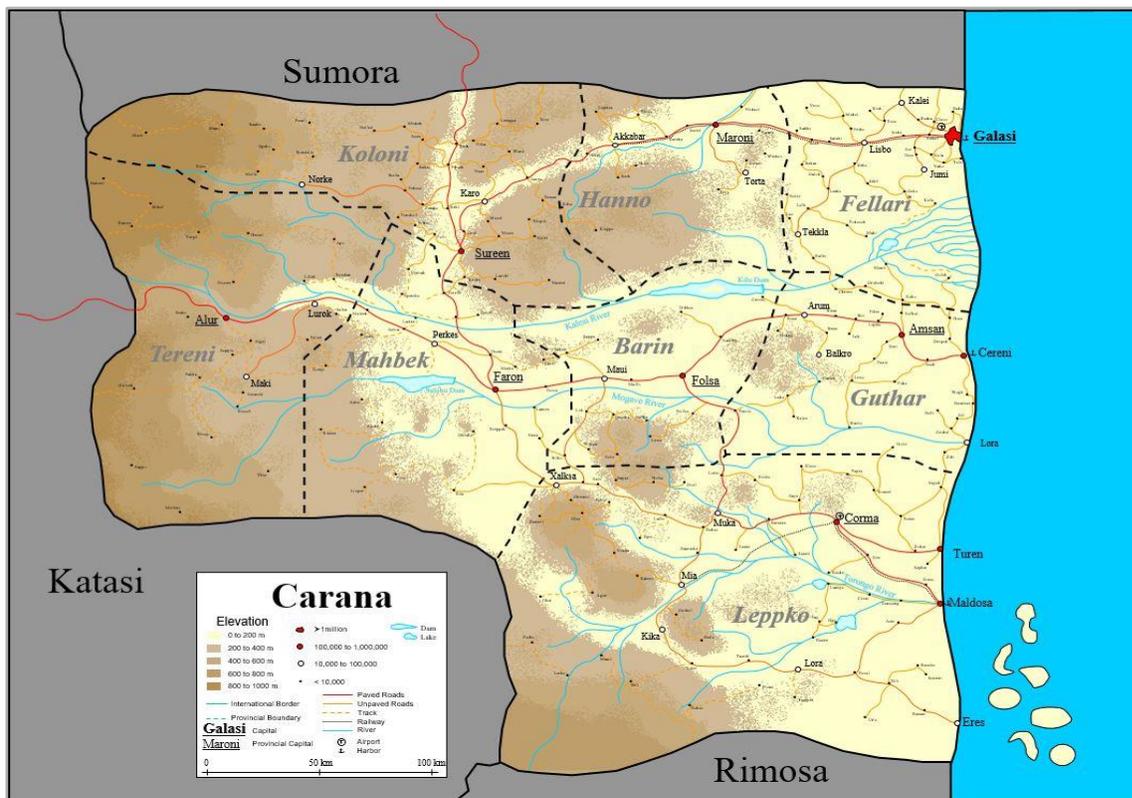
Personnes et culture

Le développement humain au Carana a été façonné par les différences entre les zones climatiques, créant une société divisée avec des structures sociales disparates organisées autour de différents modes de subsistance.

Le clivage le plus marquant se situe entre les éleveurs semi-nomades qui habitent les pâturages du sud-ouest et les agriculteurs et mineurs largement sédentaires de l'est.

Les trois principaux groupes ethniques, les falins, les koris et les tatsis, représentent 95 % de la population.

- Les koris (20%) vivent à l'ouest et constituent le groupe ethnique dominant dans les provinces de Tereni et Koloni.
- Les falins (60 %) constituent la majorité ethnique du pays et vivent principalement dans l'est et le centre du Carana.
- Les tatsis (15%) vivent dans le sud et sont majoritaires dans la province de Leppko.



Administration

L'État du Carana est divisé, selon le modèle français, en huit provinces (Tereni, Koloni, Mahbek, Hanno, Barin, Fellari, Guthar et Leppko) et une capitale à statut spécial, Galasi.

Le système administratif du Carana est basé sur le schéma d'une administration centralisée. Le gouvernement central est intervenu en particulier dans les provinces de

Hanno, Barin et Leppko pour assurer la sélection des chefs de district locaux, principalement au sein du groupe Falin, qui sont souvent des étrangers.

Système économique

Le Carana est riche en ressources naturelles. L'exploitation du charbon, des diamants et du cuivre contribue de manière importante au PIB. Le district de Hanno possède plusieurs mines de charbon à Akkabar et Maroni. À la fin du siècle dernier, l'industrie minière était contrôlée par des entreprises privées, mais depuis lors, le gouvernement a progressivement pris le contrôle de l'industrie. L'exploitation illégale des ressources naturelles et l'exportation par des entreprises privées vers les pays voisins sont monnaie-courante et les groupes armés ainsi que les éléments malhonnêtes des forces de sécurité sont fortement impliqués.

Les médias

Le pays compte une vingtaine de quotidiens, deux stations de radio et deux chaînes de télévision. Les stations de radio sont exploitées par des coopératives d'État, tandis que la plupart des journaux sont privés.

- En principe, le ministère de l'information contrôle tous les médias.
- La censure est limitée dans le cas des petits médias locaux, mais presque absolue dans le cas des stations de radio officielles et des principaux journaux.
- Une grande partie de la population est très active sur les réseaux sociaux, auxquels elle peut accéder par le biais des téléphones portables. Les réseaux sociaux sont utilisés comme outil de sensibilisation et de mobilisation démocratique, mais aussi pour diffuser des discours de haine et inciter à la violence ethnique.

Organisation judiciaire et police

Système judiciaire

En théorie, la Constitution et l'organisation judiciaire (juridique) du Carana sont basés sur des principes démocratiques modernes comprenant trois niveaux de tribunaux : La Cour suprême, les tribunaux provinciaux et les tribunaux d'arrondissements.

De facto, le secteur judiciaire manque de capacités institutionnelles et de ressources depuis des années et souffre d'une couverture territoriale limitée, sans présence réelle dans certains arrondissements, et d'une corruption endémique.

- Les outils administratifs de base font défaut.
- Les décisions de justice sont extrêmement longues. Cette situation a entraîné une surpopulation des prisons, d'où les condamnés parviennent régulièrement à s'évader.
- Les salaires du personnel judiciaire restent souvent impayés pendant des mois, ce qui favorise l'absentéisme et la corruption.

- La législation reste obsolète et souvent discriminatoire à l'égard des femmes, des minorités ethniques et d'autres groupes vulnérables.
- Les poursuites et autres mesures répressives prises par les acteurs judiciaires et les forces de l'ordre sont fondées sur un code pénal et un code de procédure pénale. Les forces de l'ordre fondent en outre leurs actions préventives sur la réglementation de la police du Carana.

Police et sécurité civile

Avant le conflit, la police caranaise était organisée sous l'égide du ministère de l'Intérieur. En général, et en particulier dans les zones urbaines, la police était suffisamment formée et équipée et fonctionnait selon des principes de maintien de l'ordre relativement modernes. En raison du conflit et de la prédominance des affrontements de nature militaire, toutes les parties au conflit ont négligé les forces de police du Carana.

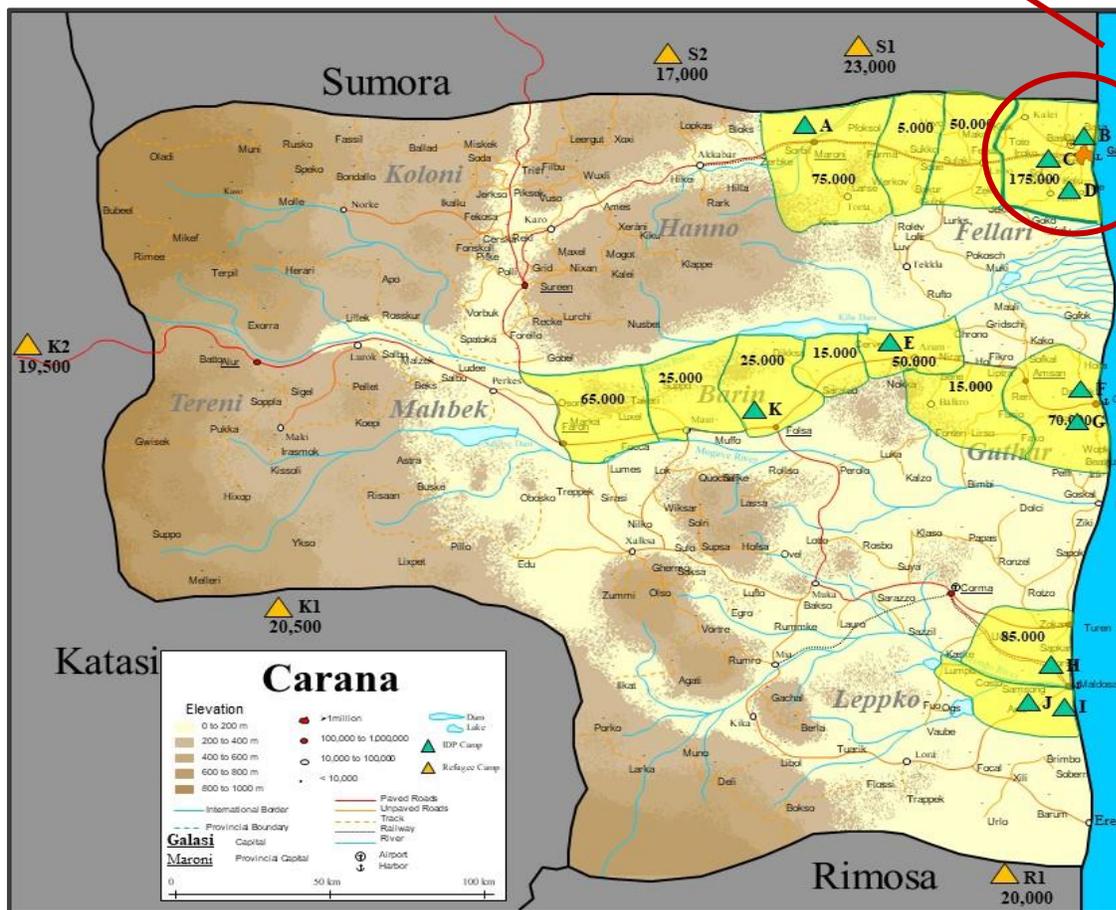
- Les forces de l'ordre du Carana se répartissent entre la police nationale du Carana (PNC) et la gendarmerie. La PNC se trouve dans les centres de population urbains et est contrôlée par le ministère de l'intérieur par l'intermédiaire de l'administration provinciale. La gendarmerie, qui fait partie du ministère de la défense, assure la présence policière dans les zones rurales et est responsable de la sécurité des frontières.
- Ces dernières années, la PNC et la gendarmerie ont souffert d'une grave pénurie de personnel qualifié, d'une baisse de moral due à des salaires impayés, d'un manque de ressources logistiques et financières et d'un manque de formation.
- La corruption de la police est un problème grave dans la plupart des zones contrôlées par le gouvernement.
- Les postes de police sont peu ou pas équipés.
- Dans les zones contrôlées par le gouvernement, la présence de la police nationale est visible mais n'est pas en mesure de lutter efficacement contre le niveau élevé de criminalité.
- Les locaux de détention de la police sont surpeuplés. En outre, ils sont en proie à une forte politisation, à la corruption et à une mauvaise gestion.
- La présence policière au Carana est très faible. Le nombre estimé d'agents de la PNC et de la gendarmerie s'élève à 10 000 agents, soit un agent pour 1 400 citoyens. Sur ce nombre, seulement 5 % sont des femmes et elles occupent principalement des fonctions administratives.
- La majorité des policiers sont issus de l'ethnie Falin, y compris dans les régions peuplées principalement de minorités.
- La police des frontières terrestres et maritimes, l'immigration, les douanes, les autorités portuaires et d'autres secteurs connexes de la sécurité intérieure ont cessé de fonctionner. Ces derniers mois, les preuves d'activités criminelles organisées, en particulier le trafic de drogue et d'êtres humains, se sont multipliées.

- Les taux de criminalité sont élevés, en particulier dans les centres de population urbains, et de nombreux rapports font état de violations des droits de l'homme et de pillages perpétrés par les forces de l'ordre.
- Seul un petit nombre d'agents signalent les violations des droits de l'homme. Cette inefficacité et l'érosion des normes professionnelles ont entraîné une perte généralisée de leur crédibilité et de leur confiance au sein de la population.

Situation humanitaire

En raison des combats, de nombreux habitants du Carana ont fui leur pays, mais la plupart sont restés dans le pays. On estime que 100 000 personnes ont trouvé refuge dans les pays voisins du Sumora (environ 40 000 réfugiés), du Katasi (environ 40 000 réfugiés) et du Rimosa (environ 20 000 réfugiés).

700 000 autres se sont installées dans des camps de déplacés autour des villes portuaires, où elles sont maintenant regroupées dans des camps de fortune et des bidonvilles à l'intérieur ou à proximité des zones urbaines. La plupart des personnes déplacées internes (PDI) vivent actuellement dans les camps situés autour de Galasi.



La nouvelle de l'arrivée possible d'une mission des Nations unies a renforcé l'espoir des quelque 900 000 réfugiés et personnes déplacées de rentrer chez eux.

Les conditions sanitaires, d'assainissement et d'hygiène dans ces zones sont dangereusement inadéquates et constituent de plus en plus un terrain propice au mécontentement des extrémistes. La situation dans les camps de personnes déplacées est mauvaise et s'est considérablement détériorée au cours des derniers mois.

Pendant le conflit, les mines terrestres ont été utilisées par toutes les parties comme moyen de terreur et de dissuasion et pour empêcher l'accès à certaines zones.

Activité 1 Carana : Présentation du Carana

Directions :

1. Travailler en sous-groupes.
2. Complétez l'activité.

Durée : 45 minutes (30 minutes de discussion, 15 minutes de débriefing)

Activité :

Sur la base de votre connaissance du Carana et de la brève introduction, comparez la situation du pays et de la PNC avec les services de police de votre propre pays. Discutez-en et identifiez :

1. Les différences
2. Les similitudes
3. Quelle partie de votre expertise en tant que policier pouvez-vous adapter et utiliser au Carana ?
4. Ce que vous ne pouvez pas apporter dans le cadre de la MANUC ?
5. Que vous manque-t-il ?

Résultats attendus :

- Tâches des autorités chargées de l'application des lois (forces de l'ordre)
- Système juridique
- Niveau de formation
- Aspects organisationnels, tant au niveau national que local
- Moyens disponibles pour le maintien de l'ordre
- Situation en matière de sécurité
- Questions relatives aux droits de l'homme
- Égalité entre les hommes et les femmes
- Relations avec la population civile

Activité 2 Carana : la perspective de la police orientée vers la communauté (POC)

Directions :

1. Travail en sous-groupes
2. Lire la situation et l'introduction sur la région d'Akkabar.
3. Complétez l'activité.

Durée : 90 minutes (60 minutes d'activités, 30 minutes de présentations)

Situation

Vous êtes déployé dans la région de Hanno, à Akkabar, où la MANUC possède une base opérationnelle de la POLNU. Votre poste est celui d'un officier de police orienté vers la communauté (POC). En arrivant sur votre poste, vous rencontrez deux collègues de la POLNU qui travaillent également au sein de la base. Trois postes sont actuellement vacants car deux policiers individuels ont quitté la mission à la fin de leur déploiement et deux autres ont été réaffectés à d'autres postes au sein de la MANUC. Vous êtes le premier à arriver dans un groupe de quatre remplaçants. L'un des collègues qui est déjà déployé à Akkabar a rejoint la MANUC il y a 3 mois et sera bientôt affecté à un autre poste au sein du COC (centre d'opérations conjoint) de la mission. La collègue restante occupe son poste de policière de proximité depuis 6 mois. Elle semble être accessible et disposée à vous soutenir dans votre installation.

Après deux mois passés sur le secteur de la base, vous commencez à comprendre la situation à Akkabar. Vos premières réunions avec vos homologues de la PNC à Akkabar, les discussions avec vos collègues de la MANUC sur site et quelques rares interactions avec les habitants lors de vos visites au marché local ont permis de dresser un tableau incomplet, mais complexe, de la situation dans la ville :

Présentation de la région d'Akkabar

Akkabar se présente comme une communauté minière rude et basée sur l'industrie minière. Pour la plupart, les rues et les bâtiments ont connu des jours meilleurs. Akkabar était et est toujours d'une importance stratégique nationale en raison de ses riches gisements de charbon. Akkabar peut être décrit comme la partie droite du cœur du Carana, car lorsque la production baisse dans les mines de charbon, c'est l'ensemble du Carana qui le ressent. C'est pourquoi le maintien de la productivité au niveau requis a toujours été la priorité absolue des compagnies minières et de l'administration locale. Les conditions de travail semblent très dures, car une grande partie du travail difficile est encore effectuée manuellement et la sécurité au travail ne semble pas avoir beaucoup d'importance. On ne peut qu'imaginer que les violations des droits de l'homme sont courantes dans les mines. Par le passé, l'administration locale et les forces de l'ordre ont

fermé les yeux sur les accidents dans les mines, les violations de la réglementation du travail et les mauvais traitements infligés aux travailleurs, mais ont lourdement sanctionné les activités minières illégales dès qu'elles en ont eu connaissance. En conséquence, Akkabar a connu son lot d'émeutes de travailleurs, avec des incendies criminels, des pillages et parfois même des lynchages.

Le conflit au niveau national a également été très perturbant à Hanno et a gravement affecté l'activité minière à Akkabar. En définitive, il a également eu pour effet de ralentir considérablement la course incessante à la productivité et aux profits. Les entrepreneurs miniers ont perdu leur emprise sur la ville, mais conservent une certaine influence. La fluctuation de la production de charbon a entraîné une pression du gouvernement national sur l'administration locale, qui a vu sa position fortement affaiblie. En contrepartie, la découverte récente de réserves de cobalt et de métaux rares dans la région a ravivé le moral des entreprises et des travailleurs locaux, qui entrevoient de nouvelles possibilités de s'enrichir et de rétablir les anciennes structures de pouvoir.

Akkabar donne l'impression d'une communauté très divisée, et pas seulement sur le plan économique. La population est essentiellement composée de falins. Il y a un fort afflux de koris en provenance de la province occidentale de Koloni, à l'origine, car les gens venaient chercher du travail dans les mines. Récemment, ce flux de personnes est passé de travailleurs à des personnes déplacées qui ont été chassées de leurs villes et villages par le conflit. Les agents de la PNC affirment que la population d'Akkabar est passée de 40 000 à 50 000, voire 60 000 personnes, car les personnes déplacées qui étaient en route vers les camps de déplacés à l'est d'Akkabar ont décidé de rester et de trouver du travail à Akkabar. Près de 70 % des personnes déplacées qui restent seraient des femmes et plus de 60 % seraient âgées de moins de 16 ans. Des personnes traversent également la frontière pour se rendre au Sumora et en revenir, car la frontière ne correspond pas aux « frontières » ethniques. Un grand nombre de passages non enregistrés de la frontière se produisent régulièrement, ce qui entraîne une rotation importante de la population dans la ville.

Aucun des nouveaux arrivants ne s'inscrit auprès des autorités locales, de sorte que les registres officiels de la population d'Akkabar doivent être considérés comme incomplets ou du moins dépassés. Le centre social de la région d'Akkabar est le marché local où des commerçants d'origines diverses proposent de la nourriture, du bétail, des produits provenant des mines et d'autres produits de base. La population souffre d'une situation sanitaire déplorable. Les gens meurent à un âge relativement jeune. La mortalité infantile est élevée. Apparemment, les hommes sont plus touchés que les femmes. Aucune mesure n'a été prise pour gérer ou même contenir la pandémie de COVID-19 en cours (masques, vaccinations, éloignement, restrictions de mouvement).

Des manifestations violentes ont déjà eu lieu, la population exigeant le remplacement des responsables locaux. En réponse, l'administration locale a lancé une campagne

médiatique, indiquant qu'elle menait une enquête et que les responsables seraient tenus de rendre des comptes. Elle a ajouté que les réseaux d'assainissement et de distribution d'eau étaient en mauvais état car le conflit a éclaté il y a plus de dix ans et que les analyses d'eau avaient été négligées. On raconte dans la ville que les sources, qui fournissent l'eau à la communauté, ont été maudites par la sorcellerie kori par un homme qui travaillait comme contremaître dans une mine de cobalt locale il y a quelques années, en guise de riposte pour avoir été blâmé par ses supérieurs falins pour un accident minier, qui a coûté la vie à 4 mineurs.

La présence de la PNC à Akkabar est relativement stable depuis avant le conflit, car il s'agissait d'une priorité nationale d'assurer une forte présence des forces de l'ordre dans la ville. Le poste de police local compte 30 à 40 agents de la PNC, qui travaillent 24 heures sur 24. Les pratiques policières se sont légèrement adaptées à la situation actuelle. La PNC maintient une forte présence au poste de police. Ses activités régulières se concentrent sur le marché. Depuis que l'administration locale a reçu beaucoup moins de taxes et d'avantages de la part du conseil des entrepreneurs, la taxe de marché est devenue plus importante. Le trésorier a demandé à la PNC de protéger les fonctionnaires locaux lorsqu'ils collectent les taxes, car il souhaite éviter des explosions de violence comme celles qui se sont produites à Arum, une ville voisine. Avec les patrouilles effectuées à la gare locale, les tâches sur le marché et au commissariat de police occupent la majeure partie des capacités en personnel de la PNC.

Le rôle de la PNC a toujours été de faire respecter les intérêts des autorités locales et du conseil des entrepreneurs. La PNC a largement rempli ce rôle de manière solitaire, sans s'appuyer sur la coopération avec des partenaires, et elle continue dans cette voie. Une autre conséquence du conflit a été l'affaiblissement de l'influence des entrepreneurs privés sur le PNC et la gendarmerie. Certains des entrepreneurs les plus importants ont disparu ou ont été tués dans des circonstances indéterminées. La présence de la communauté internationale, des organisations gouvernementales et des ONG, a également affaibli les liens entre les acteurs privés et les fonctionnaires, ces derniers craignant de devenir des exemples à suivre pour d'autres personnes exerçant des fonctions publiques. La PNC locale s'en tient encore pour l'essentiel à ses anciennes pratiques, se contentant de recevoir les ordres. À mesure que les entrepreneurs perdent de l'influence, il est probable que la corruption et d'autres pratiques criminelles comblent encore davantage le vide.

Au cours de votre séjour sur le site de la base, la PNC a demandé à plusieurs reprises à la POLNU de l'aider à préparer les prochaines élections. Plus précisément, elle a demandé à recevoir une formation et du matériel, 10 kits électoraux mobiles composés d'un ordinateur portable et d'un téléphone portable chacun, qui sont nécessaires pour gérer les mesures de sécurité de l'élection. Jusqu'à présent, ces demandes n'ont pas été traitées.

Les agriculteurs locaux et les propriétaires de petites entreprises sont inquiets de la situation sécuritaire. Avec la croissance rapide de la ville, l'énorme fluctuation de la population et le manque de contrôle administratif, leur sentiment de sécurité en pâtit. La petite délinquance a connu une évolution en dents de scie. Pendant la saison des pluies, les routes de la région ont tendance à se dégrader rapidement, car le sol n'est pas en mesure d'absorber l'eau. Les travaux routiers prennent généralement beaucoup de temps, rendant les routes inutilisables pour le transport des produits miniers, des matériels et des travailleurs. Dans certaines mines, le processus d'extraction devient également trop dangereux car le sol est instable. Récemment, les compagnies minières ont commencé à réagir à ces conditions et à licencier des travailleurs, qui ont à leur tour perdu leurs revenus et ont dû trouver d'autres moyens de joindre les deux bouts. Outre le vol et les emplois dans les bars tristement célèbres d'Akkabar et dans les quartiers chauds, certains rejoignent également les contrebandiers et les trafiquants qui ont toujours besoin de porteurs pour leurs marchandises, qu'il s'agisse d'équipements techniques et de pièces détachées, de drogues illicites, de produits médicaux, d'armes ou d'êtres humains.

Au cours de vos entretiens avec certains agriculteurs sur le marché local, vous avez également découvert que le sentiment d'insécurité s'étendait au-delà de la ville et à la zone située au nord d'Akkabar. Les éleveurs de bétail évitent la région, car de nombreux garçons qui avaient conduit leur bétail dans cette zone ne sont pas revenus, tandis que les animaux ont été retrouvés dispersés ou n'ont pas été retrouvés du tout.

Activité :

Les nouveaux arrivants sur le site de la base vous demandent de les informer de la situation à Akkabar d'un point de vue police de proximité. Ils veulent en savoir plus sur la communauté et sur les problèmes récurrents.

Ils vous demandent de proposer une activité d'engagement communautaire sur laquelle vous pouvez tous travailler ensemble.

1. Identifier les défis potentiels liés à l'engagement communautaire. Comment pourraient-ils être surmontés ?
2. Utilisez les outils de la POC que vous connaissez et préparez un bref briefing (8-10 minutes) pour vos collègues policiers individuels (PI), qui inclut tous les aspects mentionnés par les nouveaux arrivants.

Résultats attendus :

- Utiliser l'outil de résolution des problèmes SARA (ou un outil comparable)
- Réponses :
 - Problème : Situation économique
 - Intérêt stratégique : exploitation du charbon
 - Droits de l'homme : Conditions de travail
 - Infractions pénales : accidents dans les mines
 - Infractions pénales : Exploitation minière illégale
 - Sécurité : instable, émeutes, justice arbitraire
 - Opportunité : les entrepreneurs ont perdu une partie de leur influence
 - Opportunité : découverte d'un plus grand nombre de ressources naturelles
 - Problème : l'extraction du cobalt pose un problème de santé
 - Problème : clivage ethnique, allégations de sorcellerie.
 - Problème : afflux important de personnes déplacées, augmentation rapide de la population
 - Genre/Protection enfance (PE) : grand nombre de femmes et d'enfants
 - Pertinence stratégique : frontière
 - Problème : les autorités locales ne fonctionnent pas correctement
 - Problème : situation sanitaire
 - Police : Le personnel de la PNC n'est pas suffisant, il n'y a pas de patrouille
 - Police : corruption – impôts, marché, demande des autorités locales et négligence potentielle des devoirs de la PNC
 - Opportunité : présence de la communauté internationale
 - Sécurité : le sentiment de sécurité est faible
 - Activités criminelles : contrebande
 - Sécurité : zone au nord d'Akkabar
- Activité
 - Appui pour les élections – qui peut être lié à la POC
 - Demande d'équipement – bonne idée ?
- Défis : financement, durabilité, concept plus large, les élections seront confrontées à une multitude de défis.

Activité 3 Carana : La police guidée sur le renseignement et rapports

Directions :

1. Travail en sous-groupes
2. Complétez l'activité.

Durée : 90 minutes (60 minutes d'activité, 30 minutes de débriefing)

Activité :

1. Les points focaux de la composante police de la MANUC pour (1) la protection de l'enfance (2) le genre et (3) la protection des civils (PDC) ont demandé des rapports d'évaluation à toutes les équipes de terrain dans leur domaine de responsabilité. En vous basant sur ce que vous avez appris sur les normes internationales et sur les concepts de la POLNU en matière de
 - a. Protection de l'enfance,
 - b. VSBG (violences sexuelles et basées sur le genre), VSRC (violences sexuelles relatives au conflit) et
 - c. PDC,

Il vous est demandé d'évaluer la situation spécifique d'Akkabar décrite dans l'exercice de la POC et de préparer un rapport général. Veillez à aborder les points suivants

- la vulnérabilité des enfants,
- la situation générale des femmes et
- les vulnérabilités de tous les autres groupes concernés.

Résultats attendus

Le rapport devrait/pourrait inclure les aspects/sujets suivants :

- PDC
 - Conflit général – PDI
- PE
 - Élevage de bovins – zone non sécurisée
 - Exploitation potentielle – dans les mines
 - Incertitude : statut des écoles, accès à l'aide humanitaire
 - Soulever la vulnérabilité générale dans les environnements fragiles
- VSBG/VSRC
 - Quartier chaud – prostitution ?
 - Forces de l'ordre et administration locale instables
 - Situation sanitaire

- Approvisionnement en eau et en nourriture – en quoi ces questions touchent-elles davantage les femmes que les hommes ?
- Autres groupes vulnérables :
 - Groupe ethnique : Kori
 - PDI et réfugiés (de l'autre côté de la frontière)
 - Mineurs

Identifier les besoins/menaces et les solutions potentielles

Activité 4 Carana : Renforcement des capacités et développement et PDRH

Directions :

1. Travailler en sous-groupes.
2. Prenez connaissance de l'activité et de la situation.
3. Complétez l'activité à l'aide de la grille d'analyse (matrice).

Conseils pour compléter la grille :

- Concentrez-vous sur les trois domaines :
 1. l'environnement favorable,
 2. le niveau organisationnel et
 3. le niveau individuel
- Remplir la grille avec les thèmes (mots, pas les numéros des paragraphes).
- Notez que la grille a été ramenée de 6 à 4 dimensions pour réduire la complexité.
- Il convient de noter que les paragraphes 1 à 17 contiennent les informations recueillies lors de leurs conversations avec les parties prenantes, dans divers rapports et dans l'enquête décrite au paragraphe 3. Les informations recueillies sur le terrain ne sont jamais présentées aux PI avec une « étiquette mentionnant la meilleure méthode à appliquer ». Ces informations proviennent plutôt d'observations.
- Dites aux participants que cet exercice les fera probablement sortir de leur zone de confort.
- Essayez d'abord d'attribuer les thèmes à la protection de l'environnement, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme ; si aucune de ces dimensions ne convient, elles doivent être attribuées à la pratique policière.
- Il s'est avéré utile d'utiliser les paragraphes 2 à 4 comme exemples pour la population figurant dans la grille d'analyse. Passez en revue les paragraphes 2 à 4 avec l'ensemble des participants avant de leur demander de débiter l'activité.
- NE PAS diviser l'exercice en plusieurs sections. Tous les participants doivent travailler sur les 17 paragraphes de l'exercice.
- NE PAS montrer le résultat attendu aux participants lors du débriefing de l'exercice !
- Lors du débriefing, envisagez de poser la question suivante aux participants : « Que nous apporte cet exercice ? » Réponse : Il permet aux participants d'identifier des questions qui pourront être abordées ultérieurement au cours du processus du renforcement des capacités et de développement (RCD). Il offre un aperçu d'un environnement complexe où des problèmes doivent être prises en compte à différents niveaux.

- Si les participants ne se sentent pas à l'aise avec la grille d'analyse, ils peuvent utiliser un simple graphique à la place. Les participants peuvent également choisir d'utiliser d'autres méthodes de représentation telles que les diagrammes à barres, les diagrammes en réseau, les cartes thermographiques, les diagrammes à bandes, etc. s'ils sont plus familiers avec leur utilisation.

Durée : 60 minutes (45 minutes d'activité, 15 minutes de débriefing)

Activité

Effectuez une analyse en matière de RCD des services d'enquêtes criminelles (SEC) de Galasi, les unités dont vous êtes responsable, sur la base de la situation décrite ci-dessous. Préparez un document structuré qui met en évidence (par des points) les questions pertinentes identifiées au cours de l'analyse.

Lorsque vous utilisez la grille qui vous a été fournie (annexe 1), considérez que chaque problème que vous identifiez est lié à au moins un domaine et une dimension. Ajoutez les problèmes à la grille dans la cellule où se croisent le domaine et la dimension concernés.

Situation

- 1 Vous avez été désigné comme conseiller de la composante police des NU chargé des questions de RCD auprès du service d'enquête criminelle (SEC) de Galasi. Vous avez des connaissances de base sur la police nationale du Carana (PNC) et sur la police de la capitale.
- 2 Le SEC est chargé de tâches d'investigations/d'enquêtes. Ces enquêtes concernent les infractions pénales telles que le vol, l'extrémisme violent, les cambriolages, les incendies criminels, les homicides et les cas de violence sexuelle et sexiste, ainsi que les infractions civiles. Les infractions environnementales sont généralement négligées. Le SEC est également chargé de coopérer avec d'autres organismes nationaux et internationaux chargés de l'application des lois. Les SEC du Carana sont très décentralisés. Il y a peu d'appui spécialisé pour les enquêtes de la part d'une agence centralisée. Il en va de même pour le SEC de Galasi. À l'exception des affaires liées à l'extrémisme violent, il n'existe pas de division structurée en unités spécialisées. L'attribution des affaires se fait en fonction de la disponibilité et des préférences personnelles.
- 3 Au début de votre mission en tant que conseiller en matière de RCD, vous avez l'intention d'améliorer votre base de connaissances sur le SEC de Galasi. Vous vous entretenez avec plusieurs personnes et parties prenantes dont les contacts vous ont été fournis par vos collègues de la MANUC. Vous recevez également divers rapports

sur la police de Galasi ainsi qu'une récente enquête sur la perception de la communauté. Au fur et à mesure que vous consultez vos nouvelles sources et que vous lisez les documents, vous recueillez de nombreuses informations :

- 4 La passation des marchés est centralisée au sein du service du personnel chargé des finances. Le SEC de Galasi n'a aucune influence sur le processus d'acquisition. En règle générale, les achats ne répondent pas aux exigences définies par le SEC.
- 5 Les plaintes relatives aux droits de l'homme, lorsqu'elles parviennent au SEC, ne font pas l'objet d'un suivi systématique, mais seulement lorsqu'il existe une pression extérieure suffisante, notamment de la part de la communauté internationale.
- 6 Le PDC (protection des civils) est considéré comme une prérogative des militaires, la PNC ne dispose pas de ses propres politiques en la matière, mais adapte les concepts et procédures militaires pour faire face aux situations de PDC.
- 7 Le SEC ne fait pas appel aux médias pour s'adresser aux communautés. Le SEC ne dispose pas de son propre service de communication avec les médias.
- 8 La police de Galasi n'a pas de politique concernant les informateurs.
- 9 Les capacités médico-légales du SEC sont très limitées. Il n'y a pas de laboratoire certifié pour les tests sérologiques, pas de personnel spécialisé pour les tâches de surveillance et pas d'équipements de surveillance classique et de surveillance électronique. La surveillance électronique est effectuée de manière irrégulière par d'autres entités gouvernementales pour des raisons inconnues. Il n'existe pas de procédures standardisées pour ce type d'enquête.
- 10 Le SEC a une fonction d'enquête sur l'ensemble de la police de Galasi afin de lutter contre l'impunité. Il n'existe ni de pratiques standards pour cette tâche, ni d'agents spécialisés. Les rapports sur ces enquêtes passent par la chaîne de commandement habituelle.
- 11 Au sein des SEC, les registres existent au sein de chaque unité, indépendamment. Il n'existe pas de base de données centralisée ni d'interface avec des bases de données extérieures à la police de Galasi (par exemple, d'autres bases de données de la police, des informations sur les véhicules, des bases de données internationales telles qu'INTERPOL).
- 12 Le SEC est largement déconnecté de la police en uniforme de Galasi, qui est en contact avec les communautés locales au quotidien. Cette pratique ne permet pas

d'obtenir un grand nombre d'informations sur le degré d'efficacité des stratégies de prévention de la criminalité et des activités de prévention de la PDC, ni sur les outils disponibles tels que les mécanismes d'alerte précoce, la coopération avec les services sociaux et les entités privées qui offrent un soutien aux groupes/minorités menacés.

- 13 Des émeutes provoquées par la criminalité ont lieu à Galasi et tendent à se transformer en conflits ethniques, ciblant les minorités de Galasi (pillages, passages à tabac, meurtres dans les cas extrêmes). Ces situations sont considérées comme des problèmes de gestion de l'ordre public. Le SEC ne s'engage pas régulièrement dans des opérations de lutte contre les émeutes et n'ouvre pas d'enquêtes sur les crimes commis, estimant qu'il s'agit d'un gaspillage de ressources en raison des chances minimales d'identifier les auteurs sur une base individuelle.
- 14 Le SEC rejette la coopération avec les journalistes, les percevant comme des fouineurs et des perturbateurs dans son travail, tout en redirigeant les demandes et les requêtes vers le chef d'état-major de la police de Galasi.
- 15 La police de Galasi ne dispose pas de capacités de gestion des équipements et des infrastructures ni d'expression des besoins. Il n'y a donc pas de gestion de l'impact de la passation de marchés à court, moyen et long terme. Il est certain que la passation de marchés (fourniture des biens et des services) ne tient pas compte de l'aspect de la sensibilité au genre.
- 16 Les statistiques criminelles ne sont pas produites de manière régulière. Les données sont collectées de manière spécifique, à la demande de la direction du PNC ou du niveau politique. La collecte des données est effectuée manuellement, à l'aide d'un stylo et de papier. Les données ne sont généralement pas ventilées par sexe, âge, etc. Il n'y a pas de collecte de données sur l'utilisation de la force par la PNC, les arrestations et les actions de police comparables.
- 17 Un groupe d'États membres des Nations unies, sous l'égide d'Interpol, a lancé un projet multilatéral intitulé « Soutien à la Police de Galasi » à l'intention de la police de Galasi, avec de multiples initiatives, notamment une formation aux droits de l'homme, axée sur la prévention des violations des droits de l'homme, des ateliers visant à examiner le cadre juridique et les textes réglementaires, à introduire les meilleures pratiques du monde entier et, enfin, des projets de procédures opérationnelles permanentes concernant l'approche de la police de Galasi en matière d'intégration des droits de l'homme et de la perspective de genre dans ses pratiques policières. L'accueil réservé à cette initiative par les dirigeants de la police de Galasi a été très variable. La direction du SEC s'est montrée très réceptive, tandis

que celle des autres départements s'est montrée très réservée, allant même jusqu'à saper le processus. Les réactions pourraient être liées à l'histoire personnelle et à l'impact potentiel sur les carrières et les aspirations individuelles.

18 [...]

Activité 4 Carana : Grille d'analyse des domaines et dimensions du RCD de la police des NU

			Dimensions				
			1	2	3	4	
			Pratique policière	Protection environnementale	Prévention des conflits	Droits de l'homme	
Domaines	1	Professionnalisme et intégrité de la police	Connaissances et compétences				
			Commandement et contrôle				
	2	Systèmes Administratifs	Ressources humaines				
			Budgétisation				
			Logistique				
	3	Cadre juridique et politique	Loi/acte sur la police				
			Politique de la police				
	4	Mécanismes de responsabilisation	Contrôle interne				
			Contrôle externe				
			Code de conduite et mesures disciplinaires				
	5	Gestion des parties prenantes	Engagement				
			Coordination				
			Gestion des donateurs				

Activité 4 de Carana - Guide de l'animateur et résultats attendus

Les numéros de la matrice (page suivante) renvoient aux paragraphes du texte de l'exercice présenté aux participants. Le contenu de chaque paragraphe est pertinent pour au moins un domaine/dimension.

Il est important que les participants comprennent que chaque question décrite dans un paragraphe ne peut pas nécessairement être attribuée à un seul domaine ou à une seule dimension, mais qu'elle peut être pertinente pour plusieurs domaines et/ou dimensions.

De manière réaliste, les participants ne sont pas censés attribuer tous les aspects aux carrés/rayons respectifs de leur matrice. Toutefois, la description de la situation devrait permettre aux participants d'identifier de nombreux aspects pertinents.

Conseils pour l'animation de l'activité

- En général, les groupes de travail auront tendance à commencer par une vue d'ensemble de l'exercice. Cependant, le temps alloué à cet exercice ne permet pas aux groupes de travail de lire l'ensemble de l'exercice en détail ; les facilitateurs doivent rester conscients de la gestion du temps.
- Les animateurs doivent veiller à ce qu'une discussion ait lieu entre les membres du groupe ; elle doit être inclusive et tous les membres du groupe sont invités à y participer.
- Certains groupes de travail peuvent être amenés à discuter en profondeur de certains paragraphes de l'exercice ; il est important de tenir compte du temps alloué à l'exercice ; toutefois, le dialogue et l'échange d'opinions favorisent la compréhension du processus d'analyse et des domaines/catégories de la CDB.
- Il peut être utile que les groupes désignent un chef de file ou un médiateur pour les cas où le groupe ne parvient pas à une décision unanime.
- Les participants retournent en séance plénière et un groupe présente son analyse dans son intégralité (~5 minutes) ; les facilitateurs doivent fournir un retour d'information si des corrections et des modifications sont nécessaires en fonction du résultat escompté.
- Les groupes suivants ne présentent que les informations supplémentaires/différentes de leur analyse (~3 groupes supplémentaires ; ~5 minutes) ; les animateurs fournissent un retour d'information par groupe juste après chaque présentation.

Grille d'analyse des domaines et dimensions du RCD de la police des NU

Résultats escomptés

Dimensions

		1	2	3	4
		Pratique policière	Protection environnementale	Prévention des conflits	Droits de l'homme
Domaines 1	Professionnalisme et intégrité de la police	Connaissances et compétences			9, 13
		Commandement et contrôle	2, 15	12	12, 13, 17
2	Systèmes Administratifs	Ressources humaines			
		Budgétisation	4		
		Logistique	11, 15	15	
3	Cadre juridique et politique	Loi/acte sur la police			17
		Politique de la police	2, 5, 8, 9		6
4	Mécanismes de responsabilisation	Contrôle interne	16	15	15
		Contrôle externe			5
		Code de conduite et mesures disciplinaires	5, 8, 10, 16		
5	Gestion des parties prenantes	Engagement	7, 11, 14	7	
		Coordination		12	12
		Gestion des donateurs	17		

Arrêt 1

Pour le premier arrêt, vous visitez les principales zones minières au sud-est et au nord-est d'Akkabar. Vous découvrez les grandes mines de charbon qui ont fait d'Akkabar l'un des principaux centres miniers du Carana. Les attentes que vous aviez en vous basant sur les descriptions du marché local se concrétisent. Les conditions de travail semblent extrêmement dures, impitoyables même, sans discrimination de sexe, d'âge ou de handicap physique pour ceux qui tirent leur subsistance du sol. Vous êtes sûrs d'avoir vu de nombreux mineurs, dont certains n'ont probablement pas plus de 8 ou 9 ans, effectuer des travaux pour les hommes et les quelques femmes qui s'occupent de l'extraction proprement dite du charbon. Vous apprenez que les travailleurs koris des mines du sud-est ont l'intention de protester contre les conditions de travail et la rémunération inégale de leur travail. Jusqu'à présent, ils se sont toutefois abstenus d'organiser une grève. Une milice locale Falin, qui fait la navette entre Sumora, Hanno et Koloni, a averti les contremaîtres, qui sont également les porte-parole des travailleurs, qu'elle mettrait fin par la force à toute manifestation visant à améliorer les conditions de travail des travailleurs koris, qui occupent des emplois de falins. Le soutien affiché de la milice aux travailleurs falins a déjà alimenté les tensions entre les travailleurs falins et koris et a conduit à de violentes confrontations. Les travailleurs koris craignent que si la milice n'est pas rappelée à l'ordre, elle ne se servira d'aucun prétexte pour attaquer les travailleurs et les chasser des mines, en violant et en tuant ceux qui résistent.

Arrêt 2

Le deuxième arrêt vous conduit dans une petite communauté agricole au nord d'Akkabar, car vous aviez l'intention de faire la lumière sur la disparition de jeunes bergers dans les collines. L'une des femmes du village raconte à votre collègue de la POLNU le sort qui a été réservé à ses deux fils aînés. Votre collègue constate que le frère cadet a volontairement rejoint un groupe criminel qui utilise les postes-frontières isolés de la région pour faire passer en contrebande toutes sortes de marchandises, et notamment des stupéfiants, pour le compte de certains criminels et milices locaux. Le frère aîné est devenu la cible d'un acte de vengeance. Un petit troupeau de moutons appartenant à l'un des fermiers de la communauté voisine a été retrouvé mort dans une mare située entre les deux villages. Apparemment, l'homme avait une vieille rancune contre les fermiers que vous visitiez et prétendait que le fils aîné avait effrayé le troupeau, l'avait conduit dans l'eau et l'avait laissé se noyer dans le lit boueux du lac. Le jeune homme, craignant la vengeance de la communauté voisine, a été recueilli par un groupe armé qui se livre à diverses activités criminelles, mais qui a également combattu le MPC pendant le conflit.

Retour

De retour à la base, votre collègue entame une discussion animée sur les nouvelles informations que vous avez recueillies. Vous êtes interrompus par les remarques du sous-

officier de l'UPC qui vous accompagne dans la voiture. Il montre du doigt des campements épars, des tentes rudimentaires et quelques huttes montées à la hâte qui bordent la route de terre en direction d'Akkabar. Le sous-officier note que les personnes qui squattent ici sont pour la plupart des déplacés internes qui ont quitté Koloni lorsque le Mouvement patriotique du Carana (MPC) a mené sa dernière grande offensive pendant le conflit. Les occupants ne bénéficient d'aucune protection et sont victimes de violences, de vols et d'agressions sexuelles de la part de groupes criminels, qui s'en prennent à ceux qui vivent dans les camps. De retour à Akkabar, votre collègue vous demande votre aide pour rendre compte des résultats de la patrouille du jour.

Activité

1. Identifier toutes les situations qui doivent être signalées.
 2. Déterminer quelles unités de la mission et quels partenaires seraient intéressés par ces informations et pour quelles raisons.
 3. Déterminez le type de rapport qui convient à chaque situation au fur et à mesure que vous et votre collègue rédigez les rapports.
-

Résultats attendus :

- Mineurs travaillant dans les mines – DH/PE/équipe pays des Nations unies/ONG en raison du travail des enfants
- Activité des milices locales – CACM/COC/composante militaire
- Tensions ethniques – CACM/COC/composante policière/militaire
- Risques d'actes de violences sexuelles et mortelles – rapport de situation CACM/COC/DH/Genre
- Enfant rejoignant un groupe criminel – PE/ CACM/COC en raison du travail des enfants
- Enfants recrutés par les milices – DH/PE/équipe pays de l'ONU/ONG en raison du recrutement d'enfants mineurs (mécanisme de MRM)
- Trafic de stupéfiants – CACM, ONUDC/CTNU
- PDI squattant – DH/Genre/PE/ équipe pays de l'ONU /ONGs

Types d'états à attribuer :

- Quotidien/hebdomadaire
- Situation
- Incident
- Thématique
- Flash

Exercice de synthèse (Capstone)

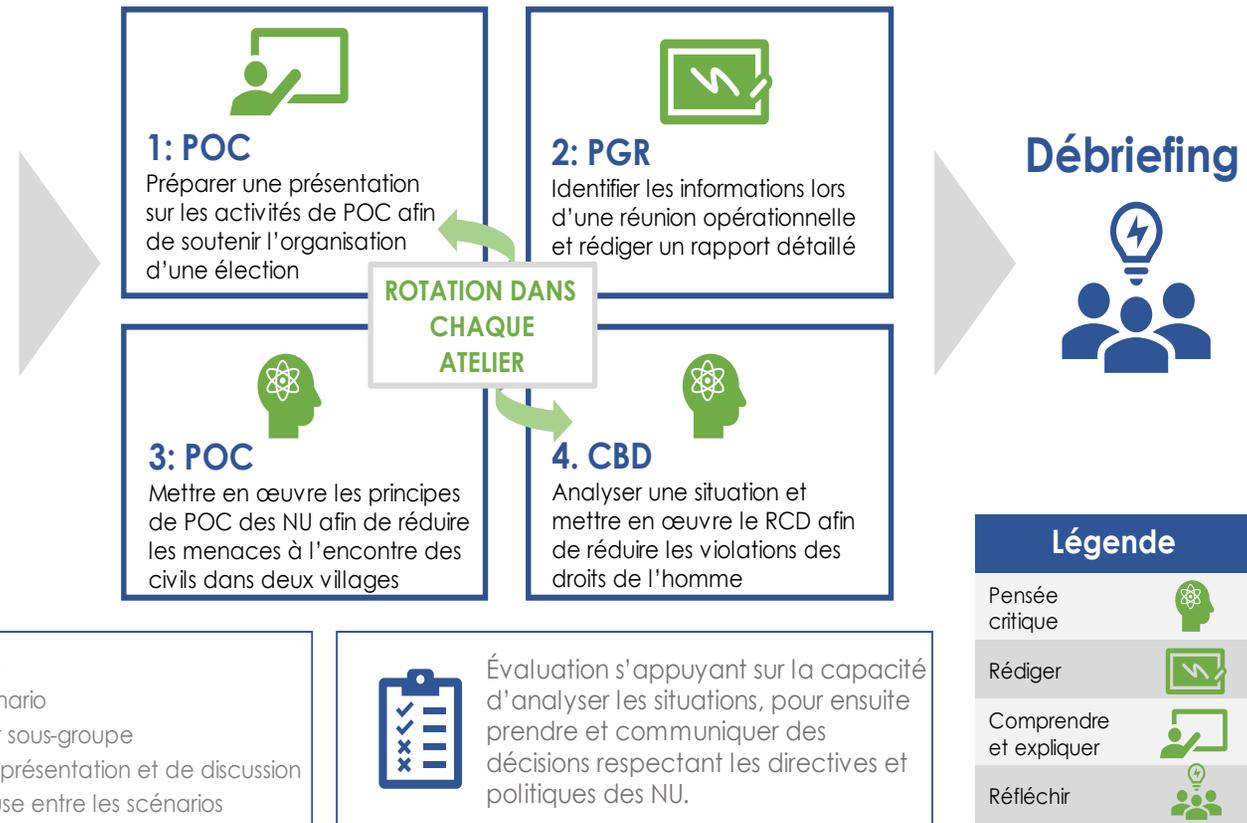
Aperçu des besoins logistiques pour l'exercice de synthèse

Description :

Quatre scénarios, à réaliser par rotation. Les scénarios englobent des éléments de toutes les leçons des MFS (STM), ce qui vous permet de démontrer vos connaissances, vos compétences et vos aptitudes et de refléter ce que vous avez appris.

Objectif :

Cet exercice de synthèse vous permet de vous situer sur votre capacité à exercer votre travail en qualité de PI.



4 heures au total
50 minutes par scénario

- 35 minutes par sous-groupe
- 15 minutes de présentation et de discussion
- 10 minutes de pause entre les scénarios

Évaluation s'appuyant sur la capacité d'analyser les situations, pour ensuite prendre et communiquer des décisions respectant les directives et politiques des NU.

Exercice de synthèse 1 (50 minutes) : Police orientée vers la communauté – Sécurité électorale

Scénario

Des élections nationales sont prévues au Carana dans 9 mois. Vous avez récemment été déployé à FARON en tant qu'agent de police de proximité.

Activité

Vous avez été chargé par le chef de votre unité de préparer une courte présentation (8 à 10 minutes), qui couvre les activités potentielles que vous et vos collègues de l'unité POC de FARON pourriez mettre en place afin de soutenir les élections nationales.

Résultats attendus

Les participants ne sont pas censés avoir une connaissance approfondie des activités d'appui au processus électoral. Toutefois, ils doivent être en mesure de faire le lien entre le processus électoral et leurs partenaires habituels dans le contexte de la police de proximité et la manière dont il les affecte. À titre d'exemple, les participants pourraient aborder les sujets suivants :

1. Police nationale de Carana (PNC) :
Sécurité électorale
 - Trois phases – pré-électorale, jour(s) des élections, post-électorale
 - Protection des bulletins de vote, des urnes, de l'encre et/ou des entreprises qui les produisent/fournissent
 - Protection des bureaux de vote
 - Soutien/protection des candidats qui se présentent aux élections
 - Protection des événements publics qui se déroulent dans le cadre de la campagne électorale
 - Préparation/planification pour les célébrations, manifestations et autres rassemblements de masse qui auront lieu après les élections
 - Tout type de soutien demandé par l'autorité en charge du processus électoral, par exemple la commission électorale
2. Représentants de la société civile :
discuter et coordonner les rôles, les attentes et les préoccupations avec les chefs traditionnels, les groupes de défense des droits de l'homme, les groupes de défense des droits des femmes, les associations professionnelles, d'autres acteurs internationaux tels que l'équipe pays des Nations Unies (par exemple, la division de l'assistance électorale des Nations unies (DAENU, UNEAD en anglais), le HCDH, le Programme des Nations Unies pour le développement, ONU Femmes), l'Union africaine, l'Union européenne, etc.
3. Population générale :

- Campagnes d'information
 - Pour les élections en tant qu'outil démocratique, les droits des électeurs, etc.
 - Pour les exigences, par exemple l'inscription sur les listes électorales
 - Pour le rôle des services de sécurité (PNC, FDC, etc.)
- Rôle de suivi de la POLNU (éventuellement)

Exercice de synthèse 2 (50 minutes) : Police guidée par le renseignement - Crimes contre l'environnement

Activité

Travaillez individuellement. Rédigez un rapport contenant les principales informations pertinentes pour la mission.

Conseil : vous ne pourrez pas inclure tous les détails dans votre rapport. Allez à l'essentiel

Scénario

Vous avez participé à une réunion hebdomadaire sur les opérations au commissariat de police de FARON. Au cours de cette réunion, plusieurs sujets ont été abordés par les agents de la PNC.

1. Mardi, le chef du commissariat de police avait assisté à une conférence sur les conséquences négatives des infractions environnementales, organisée par un consortium d'ONGs sous le nom de « Green Fasia ». Green Fasia a sensibilisé la population sur le fait qu'il n'existait pas de gestion des déchets à Carana et que la population avait l'habitude de brûler les déchets, y compris le plastique et d'autres substances. Green Fasia a également fait mention d'une autre pratique consistant à jeter de grandes quantités d'ordures sur le bord de la route. Une ONG présente à la conférence a remis à la PNC un bref rapport contenant des informations sur une décharge illégale dont les coordonnées UTM sont les suivantes : 7110 2405. Le site est censé se trouver dans une petite vallée qui a servi de mine et de puits de pierre dans le passé. L'ONG a cessé d'enquêter sur ces informations, car elle a été repoussée par des gardes armés lorsqu'elle a tenté d'entrer dans la vallée. Le vice-président de l'ONG a également fourni ses coordonnées. M. NOUSTAAR, j'épelle

NOVEMBRE - OSCAR - UNIFORME - SIERRA - TANGO - ALPHA - ALPHA - ROMEO,

est joignable au 691 257 4433.

2. Mercredi, un commerçant de FARON a été victime d'un vol. Trois malfaiteurs sont entrés dans le magasin et ont frappé l'homme jusqu'à ce qu'il leur remette les recettes de la semaine. Le premier homme a été décrit comme mesurant entre 180 et 190 cm et étant mince. Il portait une chemise rouge, un pantalon de camouflage et avait un tatouage sur le bras droit. Il était armé d'un couteau de grande taille. Le second homme mesurait environ 170-185 cm, de corpulence athlétique et portait une chemise bleue et un pantalon sombre. Il présentait notamment des troubles de l'élocution. Il a brandi une arme à feu, un revolver noir, et c'est lui qui a exigé l'argent du commerçant. Le troisième homme était à peu près de la même taille que le deuxième, mais d'apparence plus mince. Il portait une chemise sombre à manches longues et un pantalon

cargo sombre, ainsi qu'un gourdin. Le commerçant kori a été battu et souffre d'une plaie à la tête. Les agresseurs auraient pris 15 000 FC (francs caranais) au propriétaire du magasin. L'affaire a été classée sous le numéro 139 FA - 202X.

3. Mercredi et jeudi, des groupes armés inconnus ont établi des points de contrôle dans les rues reliant FARON à SUREEN et à la ville méridionale de XALKSA. Les points de contrôle ont été installés à 1 km de l'entrée nord de FORELLO et à environ 10 minutes de route au sud de TREPPEK. Les patrouilles de la PNC qui sont tombés sur ces points de contrôle ont été retenues pendant une durée indéterminée, puis forcées de faire demi-tour. Les points de contrôle n'étaient pas très bien organisés. Plusieurs membres des groupes armés étaient jeunes, empestaient l'alcool et montraient des signes visibles d'un usage de produits stupéfiants. L'enquête auprès du MPC s'est révélée négative. Le MPC a déclaré ne pas être responsable de ces points de contrôle.
4. Dans la nuit de vendredi à samedi, un groupe d'hommes est venu dans une ferme kori à 7 km à l'ouest de FARON, ils ont brûlé la maison et trois huttes et tué le bétail de la famille qui y vivait. Les coordonnées UTM de la ferme sont 6975 2380. La famille a reçu l'ordre de quitter la ferme et est venue à FARON pour signaler l'incident. Comme il n'y avait plus d'abri dans leur ferme et qu'ils craignaient que les hommes puissent revenir, ils ont décidé de rester à FARON et de construire une cabane à la périphérie de la ville. Le numéro de dossier est 140 SU - 202X

Instructions pour l'animateur

Lisez une fois le texte aux participants. Les participants doivent prendre des notes et rédiger leurs rapports sur la base de ce qu'ils ont retenu des informations fournies dans le texte. Si le temps le permet, les participants peuvent demander aux animateurs de répéter l'un des quatre comptes rendus (paragraphe). L'essentiel pour les participants est de se focaliser sur les détails les plus importants abordés lors de la réunion.

En fonction des compétences des participants quant à la rédaction de rapports, vous pouvez leur proposer de lister les informations dans le rapport par le biais de puces plutôt que par des phrases complètes.

Vous pouvez choisir de ramasser les rapports des participants et de les évaluer après l'exercice de synthèse (Capstone). Il est toutefois recommandé de faire tourner les rapports au sein du groupe de travail et de demander aux membres de chaque groupe d'évaluer les rapports des autres. Référez-vous aux informations sur la rédaction de rapports contenues dans les diapositives 19 à 21 de la leçon 6 de STM – Police guidée par le renseignement.

Résultats attendus

Les participants doivent inclure correctement la plupart des informations suivantes dans leur rapport. Les informations clés sont soulignées.

1. Premier rapport
 - a. Mardi
 - b. Conférence sur les infractions environnementales
 - c. Consortium d'ONGs « Green Fasia » (en anglais)
 - d. Décharge illégale – coordonnées du site UTM 7110 2405
 - e. Vice-président de l'ONG M. NOUSTAAR, NOVEMBRE - OSCAR - UNIFORME - SIERRA - TANGO - ALPHA - ALPHA - ROMEO
 - f. Numéro de téléphone 691 257 4433
2. Deuxième rapport
 - a. Mercredi
 - b. Le propriétaire kori d'un magasin a été cambriolé
 - c. Trois hommes, ont battu l'homme et ont pris de l'argent
 - d. Numéro de dossier 139 FA - 202X
3. Troisième rapport
 - a. Mercredi/jeudi
 - b. Les points de contrôle illégaux mis en place par des groupes armés
 - c. Emplacement 1 : à 1 km de l'entrée nord de FORELLO et à 1 km de l'entrée sud de la ville.
 - d. Emplacement 2 : 10 minutes de route au sud de TREPPEK
 - e. Les membres du groupe armé étaient jeunes et en état d'ébriété
 - f. Le MPC n'est pas responsable
4. Quatrième rapport
 - a. Vendredi soir
 - b. Incendie criminel - La ferme kori incendiée
 - c. Coordonnées UTM 6975 2380
 - d. Le numéro de dossier est 139 SU - 202X

Capstone 3 (50 minutes) : Protection des civils

Scénario

Vous êtes déployé dans une base des NU à SUREEN en tant qu'agent de POC. Lors d'une patrouille conjointe avec vos homologues locaux, vous vous rendez dans un village situé dans les collines au sud-est de la ville. En discutant avec les villageois, vous abordez la question de la sécurité des femmes et des jeunes filles qui ramassent du bois et vont chercher de l'eau. Les villageois vous expliquent que la situation a considérablement changé ces derniers temps. Par le passé, tout comme dans le village voisin de LURCHI à l'est, les filles et les femmes risquaient d'être agressées lorsqu'elles se rendaient au prochain point d'eau ou qu'elles ramassaient des branches et des brindilles dans les collines.

Il y a plusieurs mois, une ONG a creusé un puits au sud du village afin d'assurer l'approvisionnement en eau du village, réduisant ainsi considérablement la distance entre le village et le point d'eau le plus proche. Au début, les villageois étaient très favorables au projet. Cependant, après quelques semaines, les éleveurs qui gardent leur bétail au sud du village ont commencé à amener leurs troupeaux au puits nouvellement creusé et en ont même revendiqué l'appartenance, refusant l'accès à toute personne du village que vous visitez. Les villageois ont tenté de défendre ce qu'ils estimaient être leur droit d'accès au puits et ont chassé les bergers qu'ils ont rencontrés sur place. Les éleveurs ont réagi en agressant deux femmes qui se rendaient au puits et ont menacé d'attaquer le village une fois qu'ils auraient obtenu suffisamment de soutien de la part des autres villages appartenant à leur tribu.

Activité

Vous faites part de vos conclusions à la chaîne de commandement. Le commandant de la base reconnaît la menace qui pèse sur les villageois. Il vous demande de lui faire des suggestions sur la manière d'aborder la situation dans le village que vous avez visité, mais aussi dans le village situé près de la route de LURCHI.

Proposez des suggestions sur la manière dont la mission pourrait aider les deux villages en se basant sur le concept de protection des civils de l'ONU.

Résultats attendus

Les participants doivent reconnaître que les situations dans les deux villages varient considérablement, ce qui nécessite des approches différentes et, par conséquent, des propositions différentes. Voir les propositions présentées ci-dessous :

1. Concernant le village à l'est/la direction de LURCHI
Problème : Menace sur les femmes qui ramassent du bois et vont chercher de l'eau
Proposition :
 - Recueillir davantage d'informations sur la situation

- Évaluer le risque réel pour les femmes de la région
- Existe-t-il réellement un risque
- En cas de risque réel, lancer des patrouilles (MANUC, PNC, conjointes) le long des pistes empruntées par les femmes et les jeunes filles
- Recueillir les preuves des agressions
- Identifier et poursuivre les agresseurs afin de (re)mettre en place l'état de droit

2. Concernant le village visité

Enjeu : Menace imminente pour les femmes et le village dans son ensemble

Proposition :

- Fournir une protection grâce au déploiement d'une unité de police constituée (UPC)
- Surveiller et recueillir des informations
- Évaluer le risque pour les villageois et en particulier pour les femmes qui vont chercher de l'eau tous les jours
- Mobiliser la police de l'État hôte pour enquêter sur les affaires rapportées et arrêter les auteurs de ces actes
- Soutenir le système judiciaire de l'État hôte afin de poursuivre les auteurs de ces actes
- Favoriser la médiation entre les victimes et les auteurs dans le cadre du processus judiciaire
- S'adresser aux agresseurs potentiels afin de les dissuader d'attaquer à nouveau les femmes et le village
- Atténuer le conflit entre les communautés afin d'éviter une nouvelle escalade du conflit
- Explorer les possibilités de construction d'un autre puits afin de démêler l'intérêt des éleveurs et des villageois pour l'utilisation du puits nouvellement construit

Capstone 4 (50 minutes) : Renforcement des capacités et développement - Violations des droits de l'homme

Scénario

Vous êtes déployé en tant que conseiller en matière de renforcement des capacités et de développement sur base opérationnelle des NU à AKKABAR. Au cours d'une réunion avec un groupe local de défense des droits de l'homme, vous prenez connaissance de plaintes concernant des violations des droits de l'homme commises par la PNC. Rien que la semaine dernière, la PNC aurait maltraité des civils dans trois cas lors de points de contrôle et lors d'une opération de fouille dans une habitation. Après la réunion, vous prenez contact avec un policier local avec lequel vous avez établi de bonnes relations. Il vous fait confiance. Il refuse de donner des détails, mais est prêt à confirmer les allégations de manière générale, à la condition que vous respectiez la plus stricte confidentialité.

Activité

Considérez le niveau individuel, le niveau organisationnel et l'environnement dans lequel la PNC opère à Akkabar. Comment pouvez-vous remédier à la situation afin de réduire le nombre de violations des droits de l'homme à l'avenir ? Que devez-vous prendre en considération ?

Résultats attendus

Les participants doivent soulever les questions suivantes. Ils ne sont pas censés apporter des réponses à ces questions, mais simplement montrer qu'ils sont conscients des aspects pertinents relatifs au RCD dans cette situation.

1. Quelle est la situation juridique ? Quelles lois régissent les situations de violation des droits de l'homme ?
2. Quelles sont les normes en vigueur en matière d'arrestation et de détention ?
3. Les personnels en patrouille connaissent-ils ces normes ?
4. Les personnels en patrouille ont-ils été l'objet de contrôles afin de déterminer s'ils ont été impliqués dans des violations des droits de l'homme ? Existe-t-il un modèle de violations des droits de l'homme dans ce district ?
5. Les agents de la PNC connaissent-ils les normes ?
6. Ont-ils été formés sur ces normes ?
7. Sont-ils tenus de rendre des comptes ? Quels sont les mécanismes de responsabilité existants ?
8. Les cas de violation des droits de l'homme font-ils l'objet d'une enquête ?
9. Existe-t-il un mécanisme de plainte ? Les victimes potentielles de violations des droits de l'homme ont-elles connaissance de ce mécanisme ?
10. La sensibilisation aux violations des droits de l'homme a-t-elle été abordée par la PNC dans le passé ?

Guide du formateur pour l'exercice de synthèse (Capstone) – Débriefing

1. Procéder à un débriefing direct du scénario présenté.
2. Demandez aux participants de justifier **brièvement** leurs décisions.
3. Souligner la complexité des rôles potentiels du PI :
 - Les rôles de première ligne, par exemple les agents de police de proximité sont des généralistes.
 - Nécessité de connaître les différents concepts
 - Servir d'yeux et d'oreilles à la mission
 - Nécessité d'être flexible quant à l'évolution des rôles dans les missions
 - Faire preuve de résilience en cas de revers/d'échec
 - Nécessité d'être une petite pièce dans un grand puzzle, mais toujours conscient des objectifs globaux
 - Les candidats doivent être de bons communicateurs avec leurs homologues, leurs collègues et leurs partenaires.
4. Posez des questions pour guider la réflexion, telles que
 - Quel est le lien avec ce que vous avez appris jusqu'à présent ?
 - Qu'avez-vous appris sur la police guidée par le renseignement ? La police orientée vers la communauté ? PDVDH ? Le renforcement des capacités et le développement ? SMC ? La protection des civils ?
5. Évaluer la performance de chaque participant dans l'exercice de synthèse selon le [grille d'évaluation de l'exercice de synthèse](#) fournie en annexe de ce manuel (annexe A).

Annexe A : Évaluation de l'apprentissage

Recommandation : Faites une copie du modèle d'évaluation de l'apprentissage des pages suivantes pour chaque participant. Notez les performances de chaque participant tout au long de la formation.

Nom du participant	
Dates du cours	
Lieu de formation	
Formateurs	

Évaluation des connaissances

Résultats de l'évaluation du début de formation	%	Résultats de l'évaluation de fin de formation	%
---	---	---	---

Participation aux cours

Veillez cocher la case qui décrit le mieux le niveau de participation du participant aux **discussions et aux activités du cours**. La grille d'évaluation ci-dessous n'est qu'un guide et vous pouvez utiliser d'autres critères plus appropriés aux circonstances.

Pas de participation	Participation minimale	Participation moyenne	Participation supérieure à la moyenne	Participation exemplaire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ N'a pas participé aux activités et aux discussions ▪ N'a fait preuve d'aucune préparation pour le cours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à quelques activités et discussions ▪ N'a pas posé de questions ▪ N'a fait preuve d'aucune préparation pour le cours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à certaines activités et discussions ▪ Questions posées ▪ A fait preuve d'une certaine préparation au cours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation enthousiaste à presque toutes les activités ▪ Contribution à plusieurs discussions ▪ A posé plusieurs questions ▪ Avoir fait preuve d'une préparation adéquate pour le cours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre la direction des activités ▪ Obtenir la contribution des membres de l'équipe ▪ Avoir fait preuve d'une préparation minutieuse pour le cours ▪ Contribution aux discussions ▪ Poser des questions qui témoignent

				d'un esprit critique
<input type="checkbox"/>				

Notes sur la participation :

Évaluation de l'exercice de synthèse (Capstone)

Veillez cocher la case qui décrit le mieux le niveau de connaissance du participant par rapport au contenu du cours, tel qu'il a été démontré lors de l'**activité de synthèse et de la session de débriefing**. La grille d'évaluation ci-dessous n'est qu'un guide. D'autres critères plus appropriés peuvent être utilisés selon les circonstances.

	Aucune connaissance	Connaissances minimales	Connaissances moyennes	Connaissances supérieures à la moyenne	Connaissances exemplaires
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ N'a pas participé ▪ Incapable d'appliquer les concepts appris dans le cours aux scénarios 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ N'a complété que peu ou pas de pages du cahier d'exercices concerné ▪ Choix inappropriés en ce qui concerne la distribution du matériel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A complété les pages pertinentes du cahier d'exercices ▪ A fait des choix appropriés en ce qui concerne la distribution de l'équipement ▪ Respect des lignes directrices de l'ONU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A Complété les pages pertinentes du cahier d'exercices ▪ A fait des choix appropriés en ce qui concerne la distribution de l'équipement ▪ A participé aux discussions ▪ Capacité à justifier les décisions en s'appuyant sur les orientations et la politique de l'ONU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compléter en détail les pages du cahier d'exercices ▪ A fait des choix appropriés en ce qui concerne la distribution de l'équipement ▪ A contribué aux discussions ▪ Capacité à justifier les décisions en s'appuyant sur les orientations et la politique de l'ONU ▪ A fourni des conseils aux pairs ▪ A fait preuve d'esprit critique
Capstone 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capstone 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capstone 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capstone 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur la performance de la formation initiale (Capstone) :

Enquête sur le niveau de confiance en soi

Additionnez l'ensemble des valeurs entourées suite à vos réponses, puis divisez le résultat par 10 pour obtenir une moyenne. Comparez les moyennes obtenues avant et après la formation.

Niveau de confiance en soi avant le cours Total	/50	Niveau de confiance en soi après le cours Total	/50
Moyenne avant le cours		Moyenne après le cours	

Note : Les enquêtes sur la confiance en soi avant et après la formation se trouvent dans les cahiers d'exercices des participants.

Enquête sur le niveau de confiance en soi

Cochez une case (✓) : Avant le cours Après le cours

Entourez le chiffre qui indique votre niveau de confiance actuel dans l'exécution de chacune des actions suivantes dans un environnement de maintien de la paix :

		<i>Le plus bas</i>			<i>Le plus élevé</i>	
1	Appliquer les principes de la police orientée vers la communauté	1	2	3	4	5
2	Appliquer les principes de la police guidée par le renseignement	1	2	3	4	5
3	Appliquer les principes de protection des civils	1	2	3	4	5
4	Appliquer les principes sur l'usage de la force et des armes à feu	1	2	3	4	5
5	Appliquer des principes en matière d'arrestation et de détention	1	2	3	4	5
6	Appliquer les principes en matière de suivi, de mentorat et de conseil	1	2	3	4	5
7	Appliquer les principes relatifs au renforcement des capacités et au développement	1	2	3	4	5
8	Appliquer les principes de la Charte des Nations Unies	1	2	3	4	5
9	Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme	1	2	3	4	5
10	Identifier la structure de commandement de la POLNU	1	2	3	4	5